

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution.

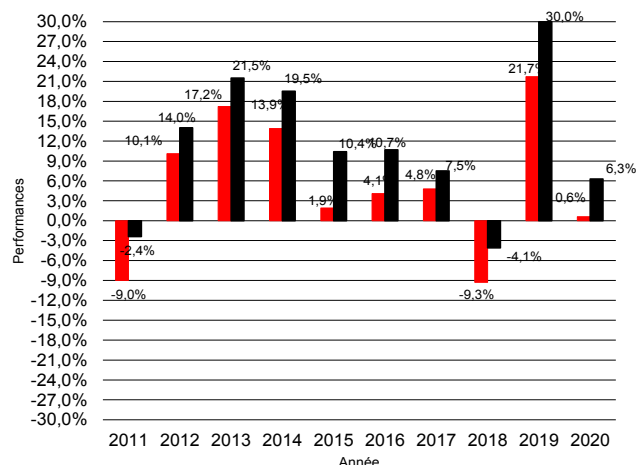
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5% non acquis au Fonds
Frais de sortie	1% non acquis au Fonds
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,76%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en Février 2020 (TTC le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur site internet : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Performances passées

SG Haussmann EVO FUND WORLD



■ SG Haussmann EVO FUND WORLD
■ Indicateur de référence

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en EURO (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été créé le 31 janvier 2008.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : Société Générale.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : D'autres informations pratiques concernant le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuels et les documents semestriels, sont disponibles en français ou en anglais, gratuitement auprès du service clients de la société de gestion, SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

Informations supplémentaires : La valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Fiscalité : La législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.

La responsabilité de SG 29 HAUSSMANN ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Informations sur la politique de rémunération : Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://sg29haussmann.societegenerale.fr> ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion SG 29 HAUSSMANN est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01 novembre 2021.